

Compte rendu de la réunion du Comité directeur du Codep68

Lundi 16 décembre 2019

À la salle de réunion des Plongeurs du Florival à Guebwiller

Les personnes présentes du Comité Directeur et Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Jean-Michel SCIUS - François CÊTRE - Céline BARDET - Anne EVRARD - Olivia FRICKER - Pascal HECTOR - Anne-Claire HELLER - Raoul RINNER.

Absents excusés :

Pascale CÊTRE - Nathalie BONFIL - Guy ACKER - Sylvie HEGY - Sylvie HIRN - Christophe PERRIER - Arnaud PONCHE - Marc WINTERHALTER.

Le Président accueille les membres du Comité et remercie le PDF pour son accueil.

Cagnotte jeune plongeur décédé

Un jeune de 15 ans du Club Peugeot est décédé récemment dans un accident (de la route?) et ses parents ont organisé sur internet une cagnotte qu'ils souhaitent verser au Codep68 pour promouvoir la plongée dont leur fils était passionné. Le souhait des parents est que cette somme de plus de 3 000€ récoltée soit utilisée préférentiellement pour du matériel pérenne et pas pour des formations. Après réflexion le Comité proposera aux parents la mise en place d'une subvention destinée aux clubs du département intéressés pour l'achat d'un kit de jeux en piscine (par exemple : fiches d'organisation de jeux, ballons lestés, fusées sous-marines, frisbee...). Ce kit permettra la promotion de la plongée ludique pour les jeunes et les moins jeunes. Par ailleurs, il est proposé qu'une prochaine promotion d'initiateurs du département porte le nom de leur fils en son souvenir.

Subventions enfants

Le CNDS a accordé une subvention de 1 000 € pour l'action « Incitation à la pratique et à la diversification des activités subaquatique pour les jeunes ». Le Codep68 de son côté engage la même somme pour cette opération.

Différents clubs ont envoyé leur factures / devis pour l'achat de matériel jeune.

Après discussion du Comité, au vu du nombre important de demandes, il n'a été retenu comme matériel destiné aux jeunes que les blocs jusqu'à 10 litres, les stabs jusqu'à XS et le matériel clairement identifié pour les jeunes (combis petite taille, masques enfants...).

Il n'y aura pas de prise en compte par exemple des détenteurs (pas spécifiques enfant à part l'embout) ni des factures de 2018 (hors scope), ni les devis.

Les 2 000 € seront répartis au prorata des sommes prises en compte sur les factures envoyées et engagées en 2019, ce qui représentera environ 18% des dépenses des clubs.

Les factures devront parvenir au trésorier suffisamment tôt pour qu'il puisse faire le virement (IBAN) avant le 31 décembre, date de clôture de l'exercice comptable. Les factures arrivant trop tard ne seront pas subventionnées.

Achat de chemises et polos Codep 68.

Les polos actuels commencent à « fatiguer » et portent encore l'ancien logo FFESSM. Il est urgent de les remplacer. Un Doodle va être lancé pour les membres du Comité et des responsables de commissions pour choisir une chemise ou un polo qui seront commandés et facturés avant la fin de l'exercice.

Trésorerie

Revue du budget et des dépenses des commissions

2019	Réalisé			Prévisionnel			Reste à dépenser /budget (6)-(3)
	Dépenses -1	Recettes -2	Bilan (3)=(2)-(1)	Dépenses	Recettes	Bilan	
Apnée	1 194	248	-946	2 300	1 100	-1 200	254
Epargne	0	0	0	0	25	25	-25
Féminisation	26	0	-26	600	100	-500	474
Fonct.	4 922	9 777	4 855	4 141	10 000	5 859	-1 004
Hockey	1 215	0	-1 215	1 810	0	-1 810	595
Matériel	143	71	-71	700	0	-700	629
Médicale	0	0	0	0	0	0	0
Nap	0	0	0	0	0	0	0
Photo-vidéo	4 842	3 927	-915	4 982	4 050	-932	17
PSP	457	0	-457	750	100	-650	193
Secourisme	652	1 122	470	670	1 550	880	-410
Spéléo.	1 020	189	-831	940	168	-772	-59
Technique	2 754	3 658	904	2 400	2 200	-200	1 104

	Réalisé			Prévisionnel			Solde
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Budget	
TOTAL :	17 225,24	18 992,59	1 767,35	19 293	19 293	0	1 767

Compte courant 11 689,52 €
Compte épargne 23 825,29 €

Ce tableau ne tient pas compte :

- du dernier décompte de la Coupe de Noël d'apnée
- de la subvention jeune à verser (2 000€ max)
- de la rétrocession de la région d'environ 4 000€, non encore versée.

Assemblée générale du Codep 68

L'assemblée générale du Codep68 est confirmée au lundi 27 janvier 2020 au Club house Peugeot. Une première ébauche des nouveaux statuts et règlement intérieur a été réalisée et est en lecture par le bureau.

Les statuts et règlement intérieur devant être approuvés par les instances nationales (délai de 2 mois) avant proposition à l'AG, une AG exceptionnelle sera organisée courant 2020.

Nouveau site du Codep 68

Le nouveau site est en ligne et de l'avis de tous les membres du Comité, il est agréable, très facile d'utilisation et répond parfaitement à nos besoins. Un grand merci à Guy Acker pour cette réalisation.

Une réunion sera organisée avec Guy et les administrateurs du site pour définir les règles de publication et de mise en avant et archivage des articles et informations.

La fermeture de l'ancien forum sera à réaliser lorsque tous les articles seront transférés.

Les responsables de Commissions sont toujours invités à proposer une page de présentation de leur commission.

Jeux Régionaux des Jeunes du CDOS 68

Le CDOS 68 organise une journée « Jeux Régionaux des Jeunes » le mardi 23 juin 2020 à la Piscine /stade Nautique de l'Illberg. Bien que cela se passe en cours de semaine, les commissions Hockey subaquatique et Nage avec palmes organiseront une initiation.

Sortie Recycleur à la Gravière du Fort

Les « recycleurs » proposent une sortie Codep68 à la GDF qui sera organisée spécifiquement pour les « sans-bulles » du 68 en 2020.

Prochaine réunion

Assemblée générale du Codep68 le lundi 27 janvier 2020 à 20h au Club house Peugeot à Sausheim.

Jean Michel Scius
Secrétaire